

COMMENT EFFECTUER DANS VOTRE ÉGLISE UN EXERCICE DE SIMULATION D'INCENDIE

Les informations suivantes vous aideront à planifier, réaliser et évaluer dans votre église un exercice de simulation d'incendie.







AVANT L'EXERCICE DE SIMULATION

POURQUOI DEVONS-NOUS PROCÉDER À DES EXERCICES DE SIMULATION D'INCENDIE?

Nous menons des exercices de simulation d'incendie afin d'assurer la sécurité de nos congrégations. Réaliser régulièrement des exercices de simulation d'incendie permet d'habituer les occupants au son du système d'alarme et permet à votre église de pratiquer les procédures d'évacuation. Ainsi, en cas d'incendie réel, vous aurez répété les procédures et vous saurez ce que vous devez faire.

Les conditions des exercices de simulation d'incendie sont réglementées par les autorités locales de l'état ou du comté. Le type d'occupation d'un bâtiment détermine la fréquence des exercices de simulation d'incendie à mener. Les églises sont appelées des «établissements de réunion», ce vocable comprenant des bâtiments tels que les gymnases, les théâtres, les églises, les centres communautaires, etc. qui ont obligation d'organiser des exercices annuels de simulation d'incendie.

Si vous n'avez jamais réalisé d'exercice de simulation d'incendie, n'espérez pas que tout aille pour le mieux dès la première fois. Plus vous planifiez à l'avance, mieux cela se passera.

VOICI VOTRE LISTE DE PLANIFICATION:

Révisez votre plan d'urgence établi par écrit.
Discutez de vos plans avec votre pasteur, le conseil de l'église et le comité de sécurité, et obtenez l'approbation de votre exercice de simulation.
Créez une équipe de réponse en situation de crise. Cette équipe pourra comprendre plusieurs personnes ayant reçu une formation dans le domaine du maintien de l'ordre ou militaire et le

domaine médical. Répartissez les tâches entre les

membres de l'équipe de crise, ceux-ci devant

notamment:

- O Diriger les fidèles vers une ou plusieurs zones de regroupement, situées à l'extérieur et loin de l'immeuble affecté (au moins à une cinquantaine de mètres [150 pieds]). Cette zone devra se situer dans un endroit qui ne devra pas obstruer l'entrée des véhicules ou du personnel d'urgence.
- Aider à évacuer les fidèles ayant une mobilité réduite et les enfants. Ils ne devront pas oublier que des visiteurs ne connaissant pas la procédure d'urgence peuvent être présents.
- Aider à contrôler le flux des véhicules entrant et sortant du parc de stationnement. Les gens ne doivent pas essayer de partir à l'arrivée des pompiers, car cela ralentirait leur temps de réponse à la situation d'urgence.
- Faire des vérifications pour s'assurer que tout le monde a évacué l'immeuble.
- Vérifiez votre système d'alarme plusieurs jours avant de réaliser l'exercice pour être sûr que vous savez déclencher l'alarme et la réinitialiser.
- Si vous disposez d'un système d'alarme surveillé à distance, vous devrez informer l'agence de surveillance de votre exercice plusieurs heures avant de le réaliser. Elle doit être tenue au courant afin de ne pas appeler les services d'incendie. Dès la fin de l'exercice, rappelez-la pour lui dire que l'exercice est terminé et que l'alarme a été réinitialisée.
- Désignez l'un des dirigeants de votre église pour rencontrer les forces de police et passer en revue leur stratégie d'intervention en cas de fusillade dans vos locaux. Vous pouvez aussi leur faire part de la date de votre exercice de simulation.
- Assignez des observateurs du déroulement de l'exercice qui auront à charge de rapporter tout problème qu'ils auront pu détecter.

CONDUITE DE L'EXERCICE DE SIMULATION

Une semaine ou deux avant un exercice de simulation d'incendie, annoncez à la congrégation votre intention de procéder à un tel exercice. Faites-lui savoir quand l'exercice de simulation aura lieu et ce que l'on attend de chacun. Ceci sera d'autant plus important lorsqu'il s'agira d'un premier exercice. Vous ne devrez effectuer des exercices impromptus que lorsque la congrégation saura quoi faire lors du déclenchement de l'alarme incendie.

- Prévenez la société de surveillance à distance ou les services d'incendie que vous allez réaliser un exercice.
- Déclenchez l'alarme.
- Désignez une personne de votre équipe de réponse en situation de crise pour passer devant l'assemblée et lui annoncer qu'un exercice de simulation d'incendie a commencé et l'avertir de ce qui suit:

Nous demandons à chacun d'entre vous de prendre part à cet exercice de simulation d'incendie et de suivre les procédures d'évacuation d'urgence. Votre participation et votre coopération contribueront à assurer la sûreté et viabilité de notre plan et permettront à tout le monde de savoir ce qu'il faut faire en cas d'urgence. Veuillez rester calme et faire de la place aux personnes en fauteuil roulant et à toute personne ayant besoin d'une assistance particulière, tandis que nous nous dirigeons tous vers la zone prévue de l'église.

Déclenchez votre chronomètre pour évaluer le temps qu'il faut pour évacuer le bâtiment.

FORMER VOS FIDÈLES

- Désignez des membres de votre équipe de réponse en situation de crise pour diriger les fidèles vers les sorties appropriées et veiller à aider ceux qui ont besoin d'aide.
- Désignez un membre de l'équipe de réponse en situation de crise pour parcourir le bâtiment afin de s'assurer que tout le monde l'a évacué.
- Attendez jusqu'à ce que tout le monde soit sorti du bâtiment et soit rassemblé dans la zone désignée. Arrêter le chronomètre. Le premier exercice prendra plus de temps, car c'est un événement nouveau pour tout le monde. Le temps d'évacuation diminuera au fur et à mesure que vous pratiquerez et conduirez plus d'exercices.
- Réinitialisez l'alarme.
- Appelez la société de surveillance à distance ou les services d'incendie pour leur faire savoir que l'exercice est terminé et l'alarme réinitialisée.
- Autorisez la congrégation à revenir dans le bâtiment.

APRÈS L'EXERCICE DE SIMULATION



Demandez des retours d'information de la part de la congrégation et de ceux que vous avez aidés lors de l'exercice.
Identifiez les problèmes et les faiblesses.

Prenez note de ce qui a bien fonctionné et de ce qui

n'a pas fonctionné. Votre dossier doit comprendre:

- La date et l'heure de l'exercice
- O Le nom de la personne qui a dirigé l'exercice
- O Le temps d'évacuation de l'établissement
- O Les notes et observations concernant les problèmes observés lors de l'exercice ou les domaines d'amélioration nécessaires. Le fait de maintenir un suivi des dossiers et de compiler les notes vous fournit des informations précieuses sur les événements passés
- Après avoir examiné toutes les notes, vous devrez, s'il y a lieu, réviser votre plan d'urgence. N'oubliez pas de fixer la date de votre prochain exercice de simulation!

Lorsque vous commencez à faire des exercices, il est préférable de programmer trois à quatre exercices supplémentaires lors de la première année. Une fois que la congrégation aura suivi correctement la procédure, des exercices annuels suffiront. Faites varier le moment des exercices. Programmez-les avant, pendant, et après l'école du sabbat, l'annonce des activités à venir et le service du culte. Vous pourrez prévoir un exercice lors d'un service du soir, en milieu de semaine. Les situations d'urgence peuvent survenir à tout moment, alors soyez prêts.

ARM CARES

RESSOURCES DE L'ÉGLISE CONCERNANT LA PLANIFICATION DES CAS D'URGENCE

À Adventist Risk Management, Inc., notre ministère consiste à protéger votre ministère. Utilisez les ressources en ligne sur **AdventistRisk.org** et les ressources ci-dessous pour protéger vos installations et les personnes dont vous avez la charge.

DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

TENEZ-VOUS INFORMÉ

ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS











Adventist Risk Management, Inc. © 2017

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.